



COMMISSION DEPARTEMENTALE ARBITRAGE DES VOSGES STAGE ANNUEL OBLIGATOIRE

Mesdames, Messieurs les arbitres sont priés de prendre note du stage annuel qui leur est réservé le :

Samedi 8 septembre 2018

De 8h à 12h00 Amphithéâtre de la Faculté de Droit
(à côté du Tribunal – Parking conseillé : au petit Champ de Mars)
2 rue de la Maxi 88000 EPINAL

Vous trouverez ci-dessous la liste non exhaustive des arbitres convoqués.

Arbitres District 3 (23) : AUBRY Frédéric, BAHRI Abdelkarim, BAHRI Aissa, BINGER Marc, BLANC François, BOULAMA Nourredine, BREGIER Florent, BRUNNER Nicolas, EGILMEZ Fikret, FANTON Olivier, JEROME Hervé, KOHLER Anthony, KOSE Ahmet, LOVECCHIO Lorenzo, MATHIEU Romain, OUABI Abdelaziz, POIX Michael, RINGOT Nicolas, ROHMER Simon, SIRET Stéphane, SUNGER Ibrahim, TAS Ali, TRUR Ludovic.

Arbitres District 4 (52) : ALVES Ludovic, AUBERTIN Florian, BAHRI Sephora, BENDAHMANE Ahmed, BENOIT Thierry, BERNARD Alain, BERNARDI Mickael, BROYER Christophe, BUET Christopher, COSSIN Julien, DAHMANE Saïd, DA ROCHA Antonio, DELOY Aurélien, DEMIR Emre, DEMIR Stéphane, DURIN Richard, ERCI Erdal, FADY Sébastien, FIGUIERE Nicolas, GUGLU Muharrem, GUGLU Mustapha, HANNOR Ossama, JAN Cédric, KARACAN Omer, KOST Jean Michel, LABBE Raphael, LAMBERT Hervé, LOUIS Dimitri, MADUREIRA David, MAIOU Ibrahim, MALFANTE Olivier, MATHIEU Florent, MAUGET Pascal, MEUX Gérard, MEYER Florian, MONGIN Gérard, MONTEIRO José, MOUNIAMA Dominique, NUNES Steve, ODEN Kenan, PERRY Eric, PURSON Yankel, RISCADO Michel, SALFRANC Mathieu, SALIJAJ Pajtim, SERFAGUE Abdelkader, SPITERI Sylvain, TAJANA Mickael, UTLU Veysel, VILLAUME Hubert, YILMAZ Furkan, YILMAZ Ibrahim,

Arbitres Assistants D2 (8) : AUBRY Jonathan, BOILOT Rachel, CLEMENT Thierry, FRANCESCONI Bruno, HAUMONTE Daniel, LECOMTE Gérald, SCHULZ Jean Yves, SERTELET Christian.

Le programme du stage sera communiqué au début de celui-ci.

Un représentant de l'association des arbitres (U.N.A.F.) sera présent et vous pourrez acquérir ou renouveler vos besoins pour tout ce qui constitue la « panoplie du parfait arbitre ».

La CDA rappelle que la présence à la totalité de ce stage est obligatoire.

Les arbitres qui ne seraient pas disponibles pour ce stage (cas tout à fait exceptionnel avec motif reconnu valable par la CDA), pourront solliciter dans les meilleurs délais une permutation pour un autre stage en s'adressant uniquement par courriel à : vdc.daubie@orange.fr

Nous comptons sur votre présence, et vous prions d'agréer, Mesdames, Messieurs, nos salutations sportives.

Le responsable du stage

Daniel Daubié